



Le point de vue européen sur les vaccins COVID en relation avec les maladies rhumatismales

Mise à jour : décembre 2020

La pandémie COVID-19 a fortement influencé tous les aspects de la vie en 2020. Cette pandémie a également touché les patients atteints de maladies rhumatismales et musculo-squelettiques et a eu un impact sur les soins qui leur sont prodigués. Avec le développement des vaccins, l'avenir s'annonce plus prometteur. Cependant, la possibilité de vaccination soulève également de nombreuses questions, notamment pour les patients atteints de rhumatismes inflammatoires et les patients traités avec des médicaments susceptibles d'influencer leur système immunitaire. Pour répondre à ces questions, l'EULAR (European Alliance of Associations for Rheumatology) a constitué un groupe de travail composé de patients, de professionnels de la santé et de rhumatologues expérimentés dans le domaine, qui s'est penché sur les aspects pertinents liés à cette vaccination

Ces informations sont basées sur les connaissances disponibles à l'heure actuelle ; il faut toutefois tenir compte du fait que des données spécifiques sur la performance des nouveaux vaccins COVID chez les personnes souffrant de maladies rhumatismales et chez les personnes traitées avec des médicaments qui influencent le système immunitaire ne sont pas encore disponibles. Dans les mois à venir, nous espérons que des informations plus pertinentes seront recueillies. Lorsque vous lirez ces informations, sachez que ce texte devra être mis à jour lorsque de nouvelles informations seront disponibles.

En général, plusieurs types de vaccins différents sont utilisés dans les programmes nationaux de vaccination. Tous les vaccins qui sont actuellement en cours de développement spécifiquement pour la COVID-19 sont des vaccins non vivants, qui ne peuvent pas vous donner de maladie virale, qui ne peuvent pas vous transmettre d'infection, ni modifier votre information génétique. Ces vaccins peuvent être utilisés en toute sécurité chez les personnes souffrant de maladies rhumatismales ainsi que chez les patients recevant des médicaments qui influencent le système immunitaire. Il a été prouvé que d'autres vaccins non vivants sont efficaces chez les patients dont le système immunitaire est affaibli. **Pour le dire plus clairement, il n'y a aucune raison de ne pas vacciner les patients atteints de maladies rhumatismales ou les patients traités avec des médicaments qui influencent le système immunitaire.**

Les différents vaccins suivants contre le SRAS-CoV-2 sont actuellement à un stade de développement plus avancé. Les vaccins de Pfizer/BioNTech et Moderna sont tous deux approuvés par l'Agence européenne des médicaments (EMA). Les vaccinations avec le produit Pfizer/BioNTech ont déjà commencé en Belgique. Les vaccins de Novavax, Astra-Zeneca et Janssen sont en phase finale d'approbation.



Les vaccins doivent de préférence être administrés lorsque la maladie est dans une phase peu active. Parlez de votre situation à votre médecin. Il est également préférable de vacciner avant l'immunosuppression prévue si possible. Mais bien sûr, ce n'est pas toujours possible. Un vaccin a une meilleure efficacité lorsque le système immunitaire n'est pas trop déprimé. Cependant, les médicaments immunomodulateurs sont souvent nécessaires pour votre état rhumatismal et il n'est pas recommandé de réduire la dose de votre médicament antirhumatismal avant d'administrer le vaccin COVID-19.

Bien entendu, dans certains cas spécifiques, votre médecin peut faire d'autres choix, en fonction de votre état de santé et/ou des médicaments que vous prenez ; **en cas de doute, consultez votre rhumatologue.**

Indépendamment de la vaccination contre le SRAS-CoV-2, la vaccination contre le pneumocoque et la grippe est fortement recommandée chez les personnes souffrant de maladies rhumatismales et les patients traités avec des médicaments qui influencent le système immunitaire.

LES QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES :

*** Dois-je être vacciné ?**

- Il est conseillé à tout le monde de se faire vacciner contre la COVID-19, à moins bien sûr que vous ne soyez allergique à l'un des ingrédients du vaccin.

*** Dois-je me faire vacciner d'urgence ?**

- Les pays ont des règles complètement différentes. De nombreux pays placent actuellement l'âge et les résidents et le personnel des maisons de soins en tête de leur liste de priorités. Note pour la Belgique : C'est également le cas en Belgique. Des recherches antérieures ont montré que les personnes souffrant de maladies rhumatismales ne courent pas un risque plus important, et qu'elles ne doivent donc pas être les premières à se faire vacciner. Dans notre pays, la population générale peut s'attendre à recevoir la vaccination à partir du mois de juin. Si vous êtes un patient à risque, ce sera probablement plus tôt.

*** Est-ce qu'un vaccin est meilleur pour moi qu'un autre ?**

- Il est trop tôt pour le dire ; avec les informations actuelles, la vaccination par n'importe quel vaccin est préférable à l'absence totale de vaccination.

*** J'ai eu la COVID-19 et je m'en suis remis. Dois-je me faire vacciner ?**

- Il n'existe pas de données à l'heure actuelle, mais la vaccination après COVID-19 est considérée comme sûre et confère potentiellement une protection supplémentaire. Remarque : le vaccin de Pfizer a été testé chez des personnes ayant eu la COVID-19. C'était sans danger.



*** Puis-je me faire vacciner si je prends des médicaments antirhumatismales ou immunosuppresseurs ?**

- Oui, vous pouvez le faire. La seule exception pourrait être le Rituximab, Si vous prenez du Rituximab, veuillez consulter votre rhumatologue.

*** Les vaccins interfèrent-ils avec mes médicaments ?**

- Non.

*** Qui dois-je consulter avant la vaccination - mon médecin généraliste ou mon rhumatologue ?**

- Si vous avez des questions spécifiques, votre rhumatologue est la source d'information privilégiée.

*** Quelles sont les données nécessaires pour prendre la bonne décision ?**

- L'état de votre (vos) pathologie(s) : la maladie est-elle dans une phase peu active ? Vous avez une poussée d'inflammation ? En outre, vous devez savoir quels médicaments vous prenez et si vous avez des comorbidités (comorbidités= autres affections telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète, etc.) Discutez-en toujours avec votre rhumatologue.

*** Qu'en est-il des effets secondaires ?**

- Il est encore trop tôt pour donner une réponse définitive, mais jusqu'à présent, les vaccins testés sont remarquablement sûrs, comparables à ceux que nous connaissons grâce à la vaccination contre la grippe.

Note pour la Belgique : En cas de suspicion d'un effet indésirable, vous pouvez facilement le signaler via :

https://www.afmps.be/fr/notifier_un_effet_indesirable_en_tant_que_patient

*** Que dois-je faire en cas de phase aiguë d'inflammation ?**

- Contactez votre rhumatologue pour en discuter.

*** Que dois-je faire si je constate des effets secondaires**

- Le risque d'effets secondaires est très faible. Au cas où vous avez des doutes, contactez votre rhumatologue

*** Le vaccin active-t-il ma maladie ?**

- C'est peu probable, mais nous n'avons pas encore suffisamment d'expérience.

*** Aurai-je besoin d'une vaccination annuelle comme pour les autres vaccins, par exemple contre la grippe ?**

- Très probablement, oui.

*** Qu'en est-il des effets à long terme ?**

- Il est trop tôt pour donner une réponse définitive, mais jusqu'à présent, tous les vaccins testés sont sûrs. Les personnes qui participent aux études sont suivies pendant deux ans.



*** Suis-je plus à risque de contracter une infection COVID-19 ?**

- Non, rien ne prouve que les personnes souffrant de maladies rhumatismales courent un plus grand risque de tomber malade.

*** Suis-je plus à risque de développer une COVID-19 grave ?**

- Votre maladie rhumatismale n'en est pas la cause. Mais, comme pour tout le monde, si vos organes sont touchés (reins, poumons), le risque de complications est plus élevé.

*** Les traitements que je prends augmentent-ils mon risque de développer une COVID-19 grave ?**

- La plupart des médicaments utilisés dans le traitement des maladies rhumatismales ne sont pas liés à une évolution plus grave de la maladie. À ce jour, seuls deux médicaments pourraient provoquer une forme plus grave, à savoir le rituximab et plus de 10 mg de glucocorticoïdes (cortisone) par jour. Discutez-en avec votre médecin si vous êtes concerné !

Note : Ces informations ne remplacent pas la consultation médicale ! Consultez toujours votre (vos) médecin(s) si vous avez des questions ou des inquiétudes.

[Le texte original peut être consulté ici.](#)